



Paris, le 24 Mai 2016

COMMUNIQUÉ UNITAIRE DES SYNDICATS PARISIENS DE LA POSTE

Les organisations syndicales CGT, SUD et FO du Réseau se sont réunies le mercredi 11 mai. Toutes ont partagé le même constat sur la réalité que vivent au quotidien les postières et les postiers parisiens dans leurs services respectifs. La situation vécue par les personnels est devenue intenable. Le sous-effectif permanent, la désorganisation du travail, la casse des régimes de travail, la dégradation des conditions de travail, la dégradation du service rendu aux usagers parisiens tout comme le management par la peur ne sont plus acceptables. De même, nos organisations (*voir Communiqué des Confédérations au verso*) maintiennent que la loi El Khomri aura de graves répercussions sur la vie des salariés et par conséquent sur celle des postiers. Elles appellent donc les postiers à se mobiliser et à participer aux côtés de l'ensemble des salariés aux nouvelles journées d'action le jeudi 26 Mai et le mardi 14 Juin.

Au Réseau sur Paris, la casse du service public se poursuit en prenant diverses formes : fermeture de bureau avec ou sans transfert d'activité au carré pro ou en relais poste, restriction des horaires d'ouverture, guichets fermés faute de personnel et/ou d'argent dans les caisses des guichets bancaires, externalisation à outrance. Tout cela dans un contexte de désorganisation permanent suites aux incessantes restructurations, le tout accompagné de suppressions d'emploi massives et d'une pression commerciale et managériale insupportable. Ces éléments sont d'ailleurs autant de facteurs favorisant les incivilités et les agressions physiques.

Quand la cour des comptes et le gouvernement taxent les guichetiers de fainéants

Aujourd'hui, en plus des difficultés quotidiennes, il faut subir le mépris et les insultes de la Cour des Comptes. Le récent rapport de la cour des comptes portant sur la « *modernisation du réseau La Poste* », ainsi que celui publié auparavant sur le courrier sont de véritables insultes faites aux postiers au vu de la réalité de leurs conditions de travail. Car pour la cour des comptes, l'activité des guichetiers aurait baissé de 25 % entre 2009 et 2014 !!! Ainsi, il conviendra de traiter les malades en augmentant davantage encore la productivité (*les suppressions de postes*), en favorisant l'externalisation et en fermant des bureaux de poste. Les intéressés apprécieront...

Pour nos organisations, il faut assurer l'avenir de nos métiers et répondre aux besoins des parisiens

Or, c'est tout l'inverse qu'il faut faire si on veut assurer l'avenir de l'entreprise et garder nos emplois. A Paris, la population augmente chaque année, de nouveaux quartiers se construisent, il ya donc urgence à répondre aux besoins de tous les usagers, à assurer une qualité de service optimale et à dynamiser l'activité économique. Au contraire, La Poste restreint l'offre et menace ainsi la pérennité de nos métiers et l'avenir des postiers. Seul objectif des directions : répondre à l'appétit insatiable des actionnaires et en finir avec le service public postal.

Cette situation ne peut plus durer. Les organisations syndicales CGT, SUD et FO ont donc décidé d'interpeller conjointement les directions du Courrier et du Réseau à l'appui d'une pétition commune qui va circuler dans les services avec les revendications suivantes :

- Le retrait du projet de loi El Khomri
- L'arrêt des réorganisations
- Le maintien et le développement de tous les bureaux de poste
- Le maintien de toutes les activités au sein des bureaux de poste (*opération courrier, opérations bancaires*)
- La délivrance des instances dans les bureaux de poste en J
- L'ouverture de tous les bureaux de poste de 8h00 à 19h00 en semaine
- Des embauches en CDI, le remplacement de tous les départs et le comblement de tous les postes vacants et des absences
- La reconnaissance du travail des postiers et une revalorisation salariale immédiate
- L'amélioration des conditions de travail
- Le respect des droits à congés
- L'arrêt des pressions managériales et commerciales

FACE AU DÉNI DE DÉMOCRATIE ET AU RECOURS AU 49.3, IL FAUT AMPLIFIER LA MOBILISATION

Communiqué CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL

Toujours déterminé-es : Amplifier la mobilisation, faire respecter la démocratie !

Après plus de deux mois de mobilisation des salarié-es, des jeunes, des privé-es d'emploi et des retraité-es, la mobilisation se poursuit et s'amplifie comme le montre cette journée du 19 mai.

Cette semaine, le développement d'actions, de grèves dans de nombreux secteurs et de blocages pour obtenir le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, montre que la détermination reste intacte.

L'opinion publique reste massivement opposée à cette loi Travail et à l'utilisation autoritaire du 49.3 par le gouvernement.

Le gouvernement n'a pas d'autre issue que celle du dialogue avec les organisations qui luttent pour le retrait de ce projet de loi et pour être écoutées sur les revendications qu'elles portent. C'est pourquoi les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, UNL et FIDL en appellent solennellement au Président de la République.

Des secteurs professionnels sont engagés dans un mouvement de grève reconductible, d'autres vont entrer dans l'action. Les organisations appellent le 26 mai prochain à une journée nationale de grève, manifestations et actions.

Les organisations décident de renforcer l'action par une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation nationale à Paris le 14 juin, au début des débats au Sénat. Elles appellent à multiplier d'ici là, sur tout le territoire, des mobilisations sous des formes diversifiées.

Elles décident également une grande votation dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude qui se déroulera dans les semaines à venir en parallèle au débat parlementaire afin de poursuivre avec les salarié-es et les jeunes les débats sur la loi Travail, obtenir le retrait de ce texte pour gagner de nouveaux droits permettant le développement d'emplois stables et de qualité.

La loi doit notamment préserver la hiérarchie des normes, élément protecteur pour tous et toutes les salarié-es.

Cette votation sera remise lors d'un nouveau temps fort qu'elles décideront prochainement.

Les organisations invitent leurs structures à poursuivre la tenue d'assemblées générales avec les salarié-es pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

Elles se retrouveront rapidement pour assurer l'organisation et la réussite de ces mobilisations et initiatives.